L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR JÉROME BAYON.

MERCREDI (MATIN,) 22 FÉVRIER 1832.

MAIRE
Col. PEIRE.
RECORDER
FELIX DE ARMAS.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 22 février.

Voulant donner à nos ouvriers le loisir de célébrer l'anniversaire de la naissance de l'immortel WASHINGTON, nous ne publierons point de gazette demain.

PROGRAMME

De l'anniversaire séculaire de la naissance de GEORGE WASHINGTON.

ORDRE

De la PROCESSION qui se formera à 10 heures, à la Maison d'Etat, rue de Condé.

Députe Marshal,
Escorte militaire.
Marshal du jour.
1. Le Gouverneur et sa suite,
2. Les ex-Gouverneurs,
3. Le Secrétaire d'Etat,
4. Le Trésorier de l'Etat,
5. Les Juges de la Cour Suprême,
6. L'Avocat-Général et son Député,
7. Le Juge de la Cour de District des E.-Unis.
8. L'Avocat de District et le Marshal.
9. Le Comité d'Arrangement.
10. Les Membres du Sénat et les Officiers.
11. Les Membres de la Chambre et les Officiers
12. Le Maire, Recorder et Trésorier de la ville
13. Les Membres du Conseil-de Ville.
14. Etrangers invités.
15. Le Juge de la Cour du 1er. District.
16. Les Juges des autres Cours de District.
17. Le Juge de la Cour Criminelle et Officiers.
18. Le Juge de la Cour de Paroisse et Officiers
19. Les Juges de la Cour de cité et Officiers.
20. Le Collecteur, le Maître de Poste et les Officiers de Marine et Surveillans
21. Le Receveur et l'Annotateur des Terres.
22. Les Membres du Barreau.
23. Les Notaires Publics.
24. Les Officiers de la Douane.
25. Les Présidents, Directeurs, et Commis des Banques.
26. Les Consuls des Puissances étrangères.
27. L'Arpenteur-Général et le Voyer de la ville
28. Les Membres de la Société Médicale.
29. La Société Typographique de Franklin.
30. La Société des Artisans.
31. La Société Hibernienne.
32. La Société de la Bibliothèque du Commerce
33. Les Officiers et Soldats de la Révolution.
34. Les Officiers de terre et de mer.
35. Les Officiers mexicains.
36. Les Corps de Vétérans et les Membres de l'anciens Bataillon d'Orléans.
37. Les Officiers de la Milice de l'Etat.
38. Le Capitaine et les Gardiens du Port.
39. Les Capitaines de navires et bateaux à vap.
40. Les Etrangers et les Citoyens en général.
41. La Compagnie de Pompiers No. 2, avec sa pompe et ses chevaux,
42. Escorte militaire.

I. THOMAS,
THOS. C. NICHOLS,
SAMUEL D. DIXON;

The cry is still they come!
MACBETH

HALLOO! le Grégoire du *Louisiana* a posé là son godet, et, la tête hors de la cuve de whiskey dans laquelle il se baigne ordinairement, la face enluminée, et les yeux couleur tomate mûre, il nous envoie une bouffée de son mépris. Quelle horreur! M. de Pradt appelle Napoléon un Jupiter Scapin; la pensée est fausse comme le mot; mais ne peut on pas comparer notre nouveau Jupiter à cet émule du patriarche, qui, se vautrant dans la bourbe d'un égout, prêche la tempérance à l'honnête citoyen qui veut l'aider à se remettre sur ses pieds?

Le *Louisiana* engage son Honneur le maire à *mépriser* nos attaques! Que lui répondre? si non: "Connais toi toi même." Il paraît bien que cet adage ne lui est pas familier. Le mépris est le partage de celui qui, aux rares et passagères lueurs d'une raison qui trébuche, entreprend la défense d'un parti. Le mépris est la récompense de celui qui, dans l'intus-susception de la chaleur produite par d'abondantes libations, braille indécemment la défense d'une cause! c'est le stigmate qui s'imprime sur le front de celui qui prostitue dans de honteuses orgies sa dignité d'homme! C'est le patrimoine du Bardolph du *Louisiana*.—Mais non de l'homme qui est trop fier pour flatter—trop sincère pour que le mensonge coule de sa plume—trop indépendant pour se courber.

Ecrivains à la gamelle, envoyez votre *brandy*, mettez vous au régime, rafraichissez votre sang allumé, buvez quelques verres d'eau sucrée, et quand vos idées se seront un peu éclaircies nous consentirons à vous répondre.

Nous sommes autorisés à annoncer que MM MATHEW MORGAN et W. A. GASQUET sont candidats pour représenter le premier district dans le Conseil de Ville, à l'élection prochaine des Aldermen.

(Communiqué.)—Les personnes suivantes seront soutenues comme Directeurs de la *Banque de Cité*, par un grand nombre d'électeurs:

F. Gardère	J. A. Bordier.
S J. Peters	Wm. H. Avery.
A. Rivarde.	Chs Lesseps.
Wm. M. Beal.	Jas. Peuch.
R. O. Pritchard.	D. G. Borduzat.
P. S. Newton.	C. Adams jr.

UNE INNOVATION.—Il y aura ce soir un *Bal Masqué* dans la salle du Théâtre d'Orléans, la salle où se donnent ordinairement ces bals étant réservée pour un bal de souscription.

—Mme. HUTIN, danseuse distinguée, fait ce soir sa rentrée au Théâtre d'Orléans, dans un pas de deux avec M. BARBERE.

Nous sommes encore sans courrier du Nord, ce qui nous force à réclamer l'indulgence de nos abonnés pour le peu d'intérêt qu'offre notre feuille de ce jour.

On se rappele que les rapports des Antilles nous annoncèrent que les villes des Cayes, de Jérémie et Jacmel, en Haïti, avaient été cruellement ravagées par l'ouragan du mois d'août dernier; nous apprenons qu'une souscription a été faite ici en faveur des habitans de ces trois villes, et que le montant de cette souscription, s'élevant à $1303: 75 cts. a été expédiée, lundi dernier, en 247 barils de farine, par la goëlette *American Flower*, capitaine G. Coulter, à l'adresse de MM. Preston et Fontaine, négocians au Port au-Prince.

Perte du navire paquebot De Witt Clinton.

La lettre suivante, écrite par le capitaine de ce navire à Messrs. Barstow & Adams, qui en sont les consignataires, contient quelques détails relatifs au naufrage de ce bâtiment:

NASSAU, N. P. 8 février 1832.

Messieurs Barstow & Adams—Je présume que vous aurez reçu ma lettre du 5, par laquelle je vous annonce la perte du *De Witt Clinton*. Ce navire s'est perdu totalement sur l'Ile *Abaco*, dans la nuit du 31 janvier. Il a été rempli d'eau dans 30 minutes, et dans deux heures de temps il a été brisé en pièces. Rien n'a été retiré sec, que la malle de M. Jones; le sac aux lettres a été perdu ainsi que toutes mes hardes. C'est avec beaucoup de peines que nous sommes parvenus à nous sauver dans la chaloupe. Nous avons sauvé trois petites embarcations pleines de marchandises toutes mouillées.

Votre obéissant serviteur,
HENRY PACKARD.

EXTÉRIEUR.
FRANCE.

On lit dans le *Courrier du Bas-Rhin* les nouveaux détails qui suivent sur l'arrivée du général Ramorino:

"Donner une idée exacte de la réception qui a été faite ce soir aux généraux Ramorino, Langermann et Schneider, est une tâche presqu'impossible. Jamais la sympathie d'un peuple pour la cause sacrée de la liberté et ses héroïques défenseurs ne s'est manifestée d'une manière plus unanime et plus éclatante. Jamais aussi plus d'ordre et de dignité n'a accompagné l'enthousiasme.

"Dès midi, une partie de la population était en mouvement; une foule immense, à laquelle étaient mêlés plus de deux mille gardes nationaux et un grand nombre de militaires, se porta jusqu'au grand pont du Rhin; les élèves des diverses facultés de l'académie de Strasbourg, au nombre d'environ 400, et portant au milieu d'eux, en signe de deuil, un drapeau noir surmonté de l'aigle polonais, attendaient les trois généraux près des bâtimens du péage du pont du Rhin. La musique de l'artillerie et celle du second bataillon de la garde nationale s'étaient placées sur le même point à peu de distance l'une de l'autre.

"A trois heures et demie, la voiture des généraux sortit de Kehl. La foule se porta aussitôt jusqu'au milieu du pont, où commence la frontière de France, et les accueillit par les cris de *Vivent les Polonais! Vivent les défenseurs de la Pologne!* La musique entonna l'air *Où peut-on être mieux* et la *Varsovienne*.

"On détela les quatre chevaux de la voiture; une corde de près de soixante pieds de long y fut attachée, et plus de cent personnes la traînèrent à bras jusqu'à l'hôtel de l'Esprit.

"Les élèves de l'académie furent les premiers à recevoir les illustres voyageurs. L'un d'eux, M. de F...., leur adressa un discours auquel le général Romarino, profondément ému, répondit en exprimant toute la reconnaissance qu'il éprouvait, ainsi que ses compagnons, de l'accueil qu'ils venaient de recevoir.

"De nouvelles acclamations accueillirent ses paroles.

"Un groupe nombreux d'officiers et de gardes nationaux s'approcha ensuite de la voiture, et l'un d'eux, décoré de juillet, fut invité à complimenter les généraux au nom de la garde nationale.

"Le cortège se mit ensuite en marche. Les deux musiques de la garde nationale l'ouvraient. Après elles venaient les étudians avec leur drapeau, puis des officiers et gardes nationaux à pied et à cheval, et enfin la voiture, que suivait une foule innombrable. Pendant toute la route les acclamations les plus vives saluaient les généraux et le cortège chantait en masse la *Marseillaise* et la *Parisienne*.

"Près du pont du bras du Rhin, des torches furent allumées, et les citoyens à cheval qui les portaient entourèrent la voiture.

"C'est dans cet ordre que l'on entra en ville. Ici le spectacle déjà si imposant de l'enthousiasme populaire présenta un aspect plus majestueux encore. Toutes les fenêtres étaient garnies de dames qui agitaient leurs mouchoirs et joignaient leurs acclamations à celles de la foule. Une illumination spontanée vint donner à cette scène un nouvel éclat, et le cortège arriva après deux heures de marche, à l'hôtel de l'Esprit, dont le balcon était décoré de drapeaux polonais et français.

"La musique de la garde nationale à cheval qui attendait les voyageurs dans la cour de l'hôtel, se joignit aux autres musiques pour exécuter alternativement divers airs patriotiques.

"Descendus de voiture, les généraux furent reçus par le comité polonais, qui s'était réuni pour les attendre, en habits de deuil et le crêpe au bras. M. Liechtenberger, président, dit, au nom du comité:

"Général!

"A votre retour sur le sol de la patrie, nous sommes heureux de pouvoir, les premiers, vous exprimer les sentimens de l'admiration et de la reconnaissance nationale. Si une honteuse et coupable politique a éloigné les patriotes de France des champs de bataille où devaient se décider les destinées d'une grande et généreuse nation, où s'agitaient les intérêts de la liberté européenne, de ces champs de bataille vers lesquel une sainte et vieille confraternité entraînait tous les cœurs français, votre dévouement héroïque, celui de vos nobles compagnons d'armes, a lavé le peuple français de la tache d'infamie que lui imprimait un si lâche abandon.

"Honneur aux guerriers citoyens, à ces dignes organes de notre sympathie et de nos vœux pour la plus noble des causes! Cet empressement des citoyens à accueillir les héroïques débris des phalanges polonaises, à essayer de soulager la plus grande infortune, ces palmes civiques que de ville en ville, de village en village, on vient présenter aux soldats de la liberté, contiennent une solennelle et éloquente protestation contre les égoïsmes et froids calculs des cabinets. La cause de l'indépendance sous nations, une profonde horreur pour le despotisme, dans quelque forme et sous quelque masque qu'il se montre, uniront à jamais les patriotes de Pologne et de France dans un pacte indestructible et sacré. La tyrannie et ses sanglantes proscriptions ne prévaudront pas contre les droits des peuples. Un jour, puisse-t-il ne pas se faire attendre! ces signes de deuil, ces accens d'indignation et de douleur disparaîtront. Affranchie des droits de l'esclavage, l'Europe, en entonnant ses hymnes de liberté, y mêlera toujours, avec amour et respect, les noms des martyrs de la Pologne et ceux de leurs glorieux défenseurs!"

"Le général Ramorino répondit en exposant les motifs qui l'ont décidé à se dévouer pour la Pologne, et se félicitant d'avoir pu être auprès des Polonais l'organe de la sympathie de la nation française pour leur sainte cause. Si, ajouta-t-il, le peuple français eût été libre de suivre l'impulsion de ses sentimens, bientôt l'armée polonaise eût vu tripler le nombre de ses combattans.

"La foule ayant exprimé le désir de voir encore le général Ramorino, il s'est présenté sur le balcon intérieur et a de nouveau remercié les habitans de Strasbourg de l'accueil affectueux qu'ils lui avaient fait à lui et à ses compagnons. Il les a même engagés à conserver jusqu'à la fin cet esprit d'ordre qu'ils avaient montré dans cette belle journée, dont le souvenir, a-t-il dit en terminant, ne s'effacera jamais de son cœur.

"Tel est le récit d'une fête dont, nous le répétons, on ne peut se faire une idée sans y avoir assisté. On a remarqué avec plaisir que nos autorités n'ont point essayé de comprimer l'élan général. Aussi tout s'est-il passé avec l'ordre et la dignité qui distinguent notre population chaque fois qu'on lui témoigne assez de confiance pour ne pas gêner l'expression de ses sentimens par des mesures de police.

"Il n'est point de réception officielle qui puisse approcher du spectacle touchant et animé que présentait cette scène. L'enthousiasme populaire, qui s'exprime d'une manière si énergique et si vraie envers les défenseurs de la cause polonaise, est la protestation la plus éloquente contre le cruel abandon où les cabinets ont laissé cette nation de héros."

"Les généraux Ramorino, Langermann et Schneider étaient revêtus aujourd'hui de leurs uniformes polonais. Il consiste en une capote bleue à collet cramoisi, de grosses épaulettes et une écharpe en argent. Pour coiffure, une casquette noire garnie de métal blanc."

MÉLANGES.

LES ÉPAULETTES DU GÉNÉRAL DROUOT.

Une vieille gloire de l'empire vient de s'évanouir dans la mort. Elle est partie sans fracas, avec quelques larmes sur le drap mortuaire et une croix d'honneur bien gagnée. Celle-là du moins ne s'était pas rouillée de honte. Dans ce ballottage de rois, de révolutions et d'infamies où toute chose va et vient depuis quarante ans, il avait tiré son épingle du jeu s'il était pauvre. On peut se dire ministre, ambassadeur, valet-de-chambre ou maréchal de France; les célébrités connues d'or pleuvent sur le budget; la patrie s'honore d'une noblesse nouvelle à chaque pas de la liberté. Mais peu sont grands et pauvres; c'est la belle page du sort.

Drouot vivait à Nancy, respecté comme un vieux soldat qui a serré la main d'un empereur et tutoyé Napoléon à table. Dans les réunions d'hiver, les petits enfans lui demandaient ses combats; il disait l'histoire de ses cicatrices; chacune valait une vie antique. Les passans ôtaient leur chapeau quand il traversait la rue.

Pauvre, il vit éclore la révolution de juillet et pleura de joie sur les trois couleurs; comme ses genoux étaient durs à se courber, on l'oublia dans le partage du gâteau. Ses anciens amis prirent la fève; on lui offrit les miettes. Le soldat tourna le dos aux spéculateurs du sang du peuple, et plaça une couronne fraîche d'immortelles au front de son ancien maître. La vieille s'était roussie aux quinze ans de fumée de la restauration.

Ses compatriotes, voulant réparer l'oubli prémédité de sauveurs de la France, lui offrirent humblement le commandement de l'artillerie de la garde nationale de Nancy. Il y avait de la pitié dans ce souvenir du peuple pour l'homme de Waterloo. Si l'ennemi eût menacé nos frontières, ses chevaux blancs auraient brillé au milieu des batteries du Rhin bien avant l'endossement du harnais par certaines excellences à bâton. L'artillerie de Nancy, c'était Drouot. Ce nom semblait encore criblé de mitraille moscovite comme la figure du héros.

Mais Drouot, comte, général d'artillerie sous l'empire: Drouot ami de Napoléon, de Ney et du maréchal Soult, Drouot n'avait pas de quoi acheter les épaulettes de colonel d'artillerie. Il avait peut être vendu les siennes pour donner du pain à un héros des cent jours.

Il fallut donc résigner l'hommage populaire, la reconnaissance de toute une ville, la dernière gloire du vieux soldat. Impossible de modifier l'uniforme pour mettre les chevrons de l'artilleur, immortels et sanglans, au niveau de l'organisation ministérielle. C'eût été descendre par une exception jusqu'à l'éclat de l'empire. Drouot resta grand de toute sa misère.

Seulement il demanda une modeste place pour sa vieille épée dans les rangs de l'artillerie de sa ville natale; et ses compatriotes, qui ne pouvaient comprendre son refus d'un grade élevé, l'attribuant aux fatigues de son corps usé, s'empressèrent de le nommer lieutenant. Le général d'artillerie comte Drouot est mort lieutenant de l'artillerie de la garde nationale de Nancy. Ceci vaut presque un bâton de maréchal.

(Figaro.)

LE DERNIER DES PROTOCOLES.

Londres venait de se coucher. On ne voyait plus sur les trottoirs de Regent Street qu'un petit nombre de dandys, trebuchant çà et là sur leurs jambes avinées; les rudes matelots découvraient les filles de joie: Albion se plongeait, au clair de la lune, dans la bière et les brouillards. Par intervalle, le retentissement triple et aristocratique du marteau de bronze poli avertissait les passans et les filous qu'un gentleman alourdi de punch et de rosbif cherchait impatiemment son lit, ses pantoufles et sa servante; la porte cochère s'ouvrait en criant sur ses gonds de fer; une clarté rouge brillait par les murs de la boutique; et bientôt fripons, soubrette et cery, chacun soignait son affaire. Immense coupole, semblable à la calotte d'un fou, la cité marchande ronflait à ses becs de gaz. Caliban seul manquait à la fête.

A cette heure d'engourdissement, un homme veillait. Il y a de ces hôtels à Londres où tout semble être venu fraîchement du dix-septième siècle, parodie burlesque et ridée, manoir momie, de plein pied avec nos mœurs et notre pourriture finie. C'est là qu'on trouve les courtines de Flandre, les velours d'Utrecht vermoulus comme des chroniques, les baldaquins d'Elisabeth, les fauteuils d'Abbotsford. Le moyen âge, sculpture éternelle et tenace, raille les colifichets éphémères qu'on lui accouple sans pitié. Il fait justice des oripeaux.

Monument aussi du passé qui recule, l'homme veillait sous ces tentures poudreuses. Les deux débris se toisaient, s'étudiaient, s'admiraient entre eux. C'était une amitié de ruines, une sympathie de tombeaux. Enseveli dans une bergère dormeuse, entre six coussins, quatre pour ses pieds et deux pour ses bras, l'essence de la diplomatie, le vétéran des tuscules politiques sommeillait et rêvait, parlait tout haut ou riait aux larmes, au milieu d'un amas de notes, de contre-notes, de messages, de lettres d'envoi, de protocoles, d'alphabets chiffrés et un déluge de papiers secrets dont le mystère couvrait le plancher. Couchée en travers, une béquille pesait sur tous ces chiffons, fidèle et respectable serviteur qu'aucun vent ne pouvait éloigner du parquet. Cette montagne de paperasses en travail venait d'enfanter la Belgique. L'homme était écrasé.

"Oh! oh! se dit-il en fixant ses yeux éteints sur les deux rubans de feu que les bornes-lanternes allongeaient devant sa fenêtre, ma vie est donc close; mon chapitre tourne au dénouement; j'ai émargé l'histoire. Voici que pour la cinquante et unième fois depuis quinze fois trente jours, j'ai sauvé l'Europe, mon nom et la liberté. Maintenant il n'y a plus d'huile dans la lampe. La mèche est longue: mouchons.

"Abbé, républicain, diplomate, sénateur et boiteux, j'ai roulé autour du monde depuis quarante ans comme un satellite, clopinant avec les choses, riant des ruis, un peu sourd aux principes, malin toujours. Le monde s'en va; je tire la clé.

"Sans vanité, je peux dire que mon individu du chérif et maigre a été le pivot, l'arche, le centre, l'ellébore. J'aurais dansé dans la tête de Napoléon, et je me suis moqué de lui. Les Bourbons m'ont pris pour un pantin, je les ai pris pour des imbécilles. Nous nous sommes connus.

"Viendra la glose de nos neveux. Qu'importe! après moi le déluge. J'ai servi d'avant-garde à mon pays, d'épigramme aux plaisans, de casse-tête aux grands monarques. C'est beaucoup. Un jour on plantera une girouette sur ma tombe. Je prie mes héritiers de la broder d'argent. Les galons seront toujours de mode.

"Peuples qui m'avez cru, je rentre dans la mort. Voici la vie, la vie forte, la vie telle que la veut l'Europe casanière, folle et fabricante de chandelles. Il n'y avait pas moyen d'aiguiser une théorie avec des sabres ébréchés. J'ai mené les affaires au bâton. Votre serviteur."

(Figaro.)

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

☞ *Pour les noms des consignataires des bâtimens arrivés, et ceux des passagers, voyez la page anglaise.*

EXPÉDIÉS.

Navire Illinois, Waterman, New York, Wilbor & Hazard; brick Delaware, Wilson, Laguna; J W Zacharie & co; goëls. Elizabeth, Forsyth, Appalachicola, capt.; Boston Packet, Buckman, Matagorda, J W Breedlove.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Shark, ayant mis en mer les navires Sarah & Caroline et Hermitage, la poulacre Constancia et la goël. Jatapéfi; il a fait passer la barre au brick Agenoria, de Liverpool—il a amené dans le port le navire Natchez, le brick Roque et la goëlette Tamaulipas. Laissé la passe dimanche à 10 heures du matin: plusieurs voiles au Fort; il a apporté les passagers du brick Huntar, de la Havane, et le sac aux lettres du navire Lucilla, Herman, d'Amsterdam. Le Natchez a à bord les passagers du navire paquebot De Witt Clinton, qui s'est totalement perdu sur Abaco.

Navire paquebot Natchez, Reed, de N. York.
Brick Roques, Sears, de Marseille.
Goël. Tamaulipas, Davis, des Attakapas.
Bat. à vapeur St. Louis, Petit, de St Louis.
Bat. à vapeur Planet, Fleshman, de la côte.
Bat. à vapeur Waverly, Sout, de Lafourche Intérieure.

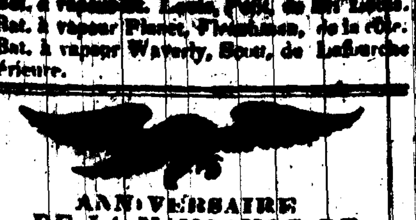

ANNIVERSAIRE
DE LA NAISSANCE DE
WASHINGTON.

Résolu par le comité réuni des deux chambres de la Législature et par le comité du Conseil de Ville de la Nlle.-Orléans, assemblés à l'effet de prendre les mesures convenables pour la célébration de l'anniversaire séculaire de la naissance de WASHINGTON;

Art. 1er. Que le clergé de la ville de la Nlle.-Orléans sera respectueusement invité à chanter un *Te Deum* dans l'église cathédrale de St.-Louis, le 22 du courant, à onze heures du matin, auquel seront respectueusement invités à assister, les deux chambres de la Législature, le Gouverneur de l'état, le Conseil de Ville de la Nlle.-Orléans, les autorités civiles et militaires des Etats-Unis, les autorités civiles et militaires de l'état et de la ville, les différentes corporations ou associations de la ville, les capitaines de navires et de bateaux-à-vapeur, et les citoyens en général; la procession se formera à dix heures précises, à l'ancien couvent, sous la direction de G. W. Morgan, marshal du jour, et J. H. Holland, député marshal.

Art. 2. Que l'officier qui commande les troupes des E.-U. stationnées dans cette ville, et l'officier qui commande la Légion de la Louisiane sont respectueusement invités à ordonner une revue de ces troupes, à 10 heures du matin, sur la Place-d'Armes, vis à vis l'église.

Art. 3. Que les capitaines des navires et des bateaux à vapeur qui sont maintenant dans ce port sont respectueusement invités à hisser leurs pavillons.

Art. 4. Que l'officier commandant le Bataillon d'Artillerie est respectueusement invité à faire faire un salut national au point du jour, et un autre de 100 coups de canon à 1 heure de l'après-midi.

Art. 5. Que MM. Canon et Conrad sont désignés pour prononcer, le premier un discours en français, et le second un discours en anglais dans la cathédrale, après le *Te Deum*.

Art. 6. Que l'édifice occupé par la Législature, l'Hôtel-de-Ville et les autres édifices publics seront illuminés le soir, et que les citoyens en général sont invités à illuminer leurs maisons.

ART. 7. Que l'entourage de la Place d'Armes et les arbres de cette Place, seront aussi illuminés le soir, et qu'une estrade sera élevée au milieu de l'emplacement pour recevoir une troupe de musiciens; et que M. Landry de la part du sénat, M. P. Landreaux de la part de la chambre et M. S. Dixon de la part du Conseil soient chargés conjointement avec le maire de la N.-Orléans, de veiller à l'exécution des présentes résolutions.

ART. 8. Que les juges des différentes cours de la ville de la N. Orléans, les directeurs des banques et autres établissemens de cette espèce, et les négocians et marchands en général soient invités à fermer le dit jour leurs comptoirs ou boutiques.

ART. 9. Que les présentes résolutions seront imprimées de suite, dans les deux langues, dans tous les journaux de cette ville, avec le programme de la procession, qui sera distribué aux citoyens, le 22 au matin.

I. Thomas, T. Landry, } *Du Sénat.*
J. Nichols, P. Landreaux, A. Lecombe, D. Edwards, } *de la Chambre.*
S. D. Dixon, T. Toby, E. Blanc, } *du Conseil de ville.*

D. PRIEUR, Maire.

LA FETE DE BELCHAZZAR.

CE superbe tableau, représentant Daniel interprétant l'inscription: MENE, MENE, TEKEL UPHARSIN, *(Vide Daniel, Cap. 5.)* est maintenant exposé à l'Eglise des Marins.

Prix d'entrée: 50 cents: enfans 25 cents.
22 fév—D.

40 Tonneaux de frêt lourd, pour New-York ou la Providence, peuvent s'obtenir au No. 13, rue du Camp. 22 fév

LETTRES de Change sur Boston, à vendre par
22 fév LINCOLN & GREEN.

200 Boucauts MELASSE, à vendre par
22 fév J. MAGER.

IL a été volé sur l'habitation Caernarvon, au Détour des Anglais, dans la nuit du 2 de ce mois, un *CHEVAL* alezan, de 13½ paumes de haut, fort et en bon état, ayant deux ou trois de ses pieds blancs ainsi que le front. Une récompense honnête sera donnée à celui qui donnera des informations propres à découvrir le voleur, ou retrouver le cheval.

Dans la même nuit, on a amené sur cette habitation un *CHEVAL* canel, ayant les pieds noirs, et de la hauteur de 15 paumes; il a trois pieds ferrés et n'a point de marque apparente. Le propriétaire pourra le réclamer en prouvant sa propriété et en payant les frais d'insertion.

22 fév—☞ SAM. P. MORGAN & Co.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régistier des Testamens.* Samedi, 3 mars 1832, j'exposerai en vente au domicile de feu Philippe Sterlin, au faubourg de l'Annonciation, à l'encoignure des rues Félicité, Magasin et Richard, à 10 heures du matin, les effets mobiliers délaissés par le défunt. Plus, sept vaches, 4 veaux et 4 juments.

Conditions: comptant.
Par ordre de la cour.
22 fév MARTIN BLACHE, régistier

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régistier des Testamens.*—Mardi 27 mars 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Philippe Sterlin, les esclaves et propriétés ci-après, savoir: Jack, nègre américain, âgé d'environ 28 ans, mauvais sujet, ayant l'habitude d'aller marron; Harry, nègre américain, âgé d'environ 45 ans; Harriet, négresse américaine, âgée d'environ 24 ans; Rose, négresse créole, âgée d'environ 35 ans; Valery, fils de Rose, âgé d'environ 15 ans.

Propriétés foncières:

Trois Lots de Terre situés au faubourg de l'Annonciation, à l'encoignure des rues Félicité, Magasin et Richard, désignés par les nos. 5, 6 et 7, sur un plan fait par Mr. B. Lafont, le 15 mai 1807, et déposé au bureau de L. T. Caire, notaire public.

Un Lot de Terre situé dans la paroisse Jefferson, faubourg Plaisance, sur la rive gauche du fleuve, ayant 10 arpens de superficie, avec les édifices qui sont dessus.

Conditions: les esclaves un tiers comptant et le reste à 6 et 12 mois; les terrains un quart comptant, et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.

MARTIN BLACHE, régistier.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant H. Pédesclaux, not. pub. aux frais des acquéreurs. 22 fév

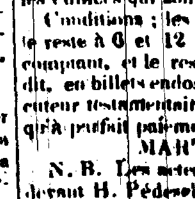

MONTRE TROUVÉE.—Il a été trouvé par un esclave hier matin vers 7 heures, sur le chemin du Bayou, un montre guillochée ayant un ruban et sa clé. Le propriétaire est prié de venir la réclamer, en prouvant qu'elle lui appartient, et en payant les frais d'insertion.

21 fév—☞

POUR ST.-LOUIS.

Le bateau à vapeur ST. LOUIS, capitaine Pettit, partira pour le port susdit, dimanche prochain. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou au No 23 rue St. Louis. 22 fév.

POUR LOUISVILLE.

Le beau bateau à vapeur LOUISIANA, capt. C. T. Maynard, ayant une grande partie de son chargement engagé sera expédié sous peu. Pour frêt ou passage ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord ou à

TOURNÉ & BECKWITH,
21 fév Nlle.-Levée, No 15.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI,

Le bateau-à-vapeur de première classe CINCINNATIAN, capit. Perry, sera expédié pour les susdits ports. Pour frêt ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord ou à

16 fév STETSON & AVERY.

POUR BALTIMORE.

Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, INDEPENDANCE, capt. Tilden, sera immédiatement expédié. Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, au poteau no. 20, ou à

HARRISON, BROWN & CO.
22 fév rue Royale, no. 117.

A VENDRE OU A FRETER;

La belle goëlette neuve BONITA, doublée et chevillée en cuivre, construite à Baltimore en juin dernier, des meilleurs matériaux; elle tire peu d'eau et a une belle cale pour sa grandeur. S'adresser à

20 fév HARRISON, BROWN & CO.

POUR CAMPECHE.

Le brick mexicain ARGUS, capt. Escoto, partira sans délai. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à

18 fév J. W. ZACHARIE & CO.

POUR CHARLESTON,

Le beau brick doublé et chevillé en cuivre, MARY, capitaine Porter, ayant une partie de son chargement engagée, partira la semaine prochaine. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, en face des magasins bleus, ou à

J. W. ZACHARIE & Co.
18 fév rue Bienville, no 30.

POUR LA HAVANE,

La belle goëlette espagnole MONTAÑESA, capitaine Fco. Morillo, ayant la moitié de son chargement engagée, sera expédié sans délai. Pour frêt du reste, ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

JOSE PRATS,
17 fév—4fs rue Ste.-Anne, no. 52

POUR LIVERPOOL.

Le brick anglais PRINCE LE BOO, capt. Pratt, maintenant en chargement, peut prendre 300 balles de coton, pour compléter son chargement; pour frêt des quels, s'adresser à

17 fév LINCOLN & GREEN.

POUR NANTES.

Le navire fin voilier INDIEN, capt Angaud, partira pour le dit port le 23 du courant, ayant de beaux emménagemens. Pour frêt ou passage s'adresser au capitaine à bord, ou à

14 fév. QUERTIER & BOUTIN.

POUR BOSTON.

Le beau brick neuf, doublé et chevillé en cuivre, TUSKAR, capitaine Hall, ayant une partie de son chargement engagée, partira dans le plus bref délai. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à

14 fév STETSON & AVERY.

Théâtre d'Orléans.

MERCREDI 22 FERIER 1832.

En l'honneur de l'anniversaire séculaire de la naissance de l'IMMORTEL WASHINGTON,

LE CALIFE DE BAGDAD,

musique de Boyeldieu; à la fin de cet ouvrage,

M. BARBERY et Mme. HUTIN,

Premiers danseurs, élèves de l'academie nationale de Paris, auront l'honneur de danser

LE PAS DU CHAL.

Le spectacle commencera par

LA VISITE A BELDAM,

Entre les deux pièces

UNE ALLEMANDE sera dansée par

Mr. Barbery et Mme. Hutin.

Après le spectacle

GRAND BAL
PARÉ ET MASQUÉ.

Dans la salle du Théâtre d'Orléans.—Les portes seront ouvertes à 10 heures et un quart précises. Prix d'entrée, Cavaliers $1 50.

SALLE DE BAL D'ORLEANS.

BAL ET SOUPER.

Prix de la souscription $10.

☞ Le public est respectueusement informé que le spectacle de Jeudi, est remis à Vendredi.

SALLE DE BAL,

Au coin des rues d'Orléans et Bourbon.

Mercredi, 22 février,

Anniversaire de la naissance de Washington.

GRAND BAL PARÉ,
ET MASQUÉ.

Prix d'entrée—Cavaliers, une piastre.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation.

☞ On trouvera dans l'intérieur de l'établissement un magasin de MASQUES et COSTUMES DE BAL, dans le goût le plus nouveau, pour les Dames et les Cavaliers. 20 f.

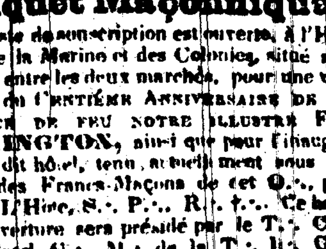

Banquet Maçonnique.

UNE liste de souscription est ouverte, à l'Hôtel de la Marine et des Colonies, situé sur la Levée, entre les deux marchés, pour une célébration du CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE FEU NOTRE ILLUSTRE F∴ WASHINGTON, ainsi que pour l'inauguration du dit hôtel, tenu actuellement sous les auspices des Francs-Maçons de cet O∴, par Edouard L'Hôte, S∴ P∴ R∴ ✝∴. Ce banquet d'ouverture sera présidé par le T∴ C∴ F∴ Holland, G∴ M∴ de la T∴ R∴ G∴ L∴ de l'Etat de la Louisiane; il aura lieu le dimanche 26 février, à 4 heures, dans la grande salle de cet hôtel.

21 fév—3

BANQUE DE LA CITÉ, 20 *février.*

LES Actionnaires de cette Banque sont prévenus que lundi, 5 mars prochain, entre 6 heures du matin et 6 heures de l'après-midi, il sera procédé à l'élection de douze Directeurs pour servir pendant l'année suivante.

L'élection se tiendra à la Banque, encoignure Royale et Bienville. 21 fév.

EN débarquement de la Lise & Annica, venant de Bordeaux.

10 balles couvertures 3 points; 12 barriques vin rouge, vieux, St. Estèphe; 24 tierçons vin rouge blanc, qualité supérieure; 28 caisses grand vin, Chateau Laffitte; 40 do. grand vin, chateau Léorille; 6 tierçons vin blanc, Haut Barsac, à vendre par

21 fév T. NICOLET & CO.

VENTES À L'ENCAN.

☞ On trouvera deux colonnes d'avis d'encan sur la 4me. page.

VENTE DE

300 TERRAINS

PROVENANT de la propriété appartenant ci-devant à l'Etat, et offrant, sous ce rapport, toutes les garanties possibles sur les titres, situés dans le faubourg Washington, immédiatement au-dessus de la distillerie de M. David Olivier.

HEWLETT & RASPILLER

Vendront, Samedi, 25 du courant, à midi, les Terrains ci dessus, dont un plan, dressé par Jh. Pilié, voyer de la ville, est déposé à la Bourse, pour l'inspection du public.

Conditions: Un, deux et trois ans de crédit, par billets portant hypothèque, avec endossement à satisfaction, seulement pour le premier terme.

L'accroissement du commerce et de la population éloigne chaque jour plusieurs branches d'industrie du centre de la ville, et déjà les terrains offerts en vente se ressentent de cette influence. Ceux de façade offrent des situations avantageuses, et sont de dimensions convenables pour l'établissement de moulins à scie, de dépecage de chalans, chantier de merrains, bois de chauffage et de construction. Ceux de l'intérieur sont tous très élevés, et peuvent convenir à des maisons de plaisance ou être utilisés pour la culture du jardinage.

Le projet d'établir, à peu de distance du fleuve, depuis la ville jusqu'à l'habitation de M. Montgomery, un chemin à coulisse, à dalles, admettant en tout temps le passage de tout genre de voitures, et le canal projeté de la ville au Bayou Boigne, qui passera sur ces terres, sont autant de circonstances qui doivent donner une valeur rapide à ces propriétés, en y attirant le commerce et l'industrie, et en développant les ressources et les avantages trop long-temps négligés de ce quartier.

Les hommes entreprenants qui ont réalisé de si beaux résultats dans la partie supérieure, et qui reconnaissent la stabilité du quarré de la ville, ne peuvent trouver une meilleure occasion de s'en assurer de nouveaux. 22 fév—3

-PAR F. DUTILLET.-

IL sera offert en vente, lundi, 5 mars prochain, à l'heure de midi, à la Bourse de Hewlett,

40 ESCLAVES *DES DEUX SEXES,*

provenant de l'habitation de Laronde, parmi lesquels il se trouvent des charpentiers, tonneliers, maçons, charretiers, laboureurs, blanchisseuses, repasseuses et couturières; tous habitués aux travaux d'une habitation.

Conditions: Un et deux ans en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, devront se passer chez Félix de Armas, notaire pub. 22 fév

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu mercredi, 29 du courant, à midi, à la Bourse, neuf TERRAINS de valeur, faisant face aux rues de la Nouvelle Levée, Hoffignac, et le Chemin public ordonné par le Conseil en 1830, et qui doit être le long de la levée. On pourra connaître les différentes mesures de ces terrains en se référant au plan, dressé par J. Pilié, voyer, qui est exposé à la Bourse.

Conditions: 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par W. Boswell, notaire, aux frais des acquéreurs. 22 fév

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 25 du courant, à midi, il sera vendu à la Bourse, cinq TERRAINS formant l'encoignure des rues Baronne et Hevia. Ces terrains sont situés en face de la propriété de Mme. Jourdain, qui est occupée par M. Palfrey. Conditions: un quart comptant et le reste à 1 et 2 ans, du 10 février 1832.

Aussi, en même temps et au même lieu, il sera vendu deux autres Terrains rue Baronne, entre les rues Girod et Hevia, avec les édifices qui s'y trouvent. Sur un de ces terrains se trouve une maison de quatre appartemens, louée $20 par mois. Conditions pour chaque terrain, $300 comptant, $425 payables le 8 juin 1832, $425 le 8 juin 1833, et le reste à 1 et 2 ans.

Aussi, au même lieu et en même temps, un autre Terrain rue Girod, entre Carondelet et Baronne, ayant 31 pieds sur 120. Conditions: un quart comptant et le reste à 1 et 2 ans.

Aussi, au même lieu et en même temps, six autres Terrains contigus, formant l'encoignure du chemin Ste. Marie et la rue Azelie, ayant 30 pieds sur 120. Conditions: un quart comptant, et le reste à 1 et 2 ans, en billets tirés et endossés à satisfaction, avec hypothèque. 22 fév.

PAR T. MOSSY.

VENDREDI, 24 du courant, il sera vendu, dans la cour de la Douane, à 4 heures de l'après midi, et pour compte de qui il appartiendra, 200 paniers huile d'olive, 150 caisses fruits à l'eau-de-vie; on annoncera les conditions. 21f.

PAR T. MOSSY.

JEUDI 23 du courant, il sera vendu à 4 heures de l'après-midi, dans les magasins de Messrs. McQueston & Co., vis-à-vis la raffinerie de M. Goodale; 88 boucauds de TABAC avariés, en magasin; vendu pour compte de qui il appartiendra, sous l'inspection des inspecteurs de tabac. 21 fév.

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 26 du courant, à midi, à la Bourse, il sera vendu deux esclaves de prix, savoir: Joe, âgé de 30 ans, bon charretier et boucher; Charity, de 27 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. Conditions: un tiers comptant, et le reste à 6 et 12 mois, en billet endossé à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 21 fév

HABITATION LIVAUDAIS.
PAR HEWLETT & RASPILLER.

LUNDI, 12 Mars prochain, à l'heure de midi, il sera vendu à la Nouvelle Bourse,

54 TETES
D'ESCLAVES
DES DEUX SEXES,

Appartenant à la susdite habitation. Ils sont tous créoles ou dans le pays depuis long-temps, et parfaitement au fait du travail d'une habitation. Parmi ces esclaves il y en a plusieurs à talent, dont plus ample description sera donnée au moment de la vente.

Les termes sont: 1 et 2 ans en billets endossés à la satisfaction des fondés de pouvoir et hypothèque. Les actes de vente seront passés chez O. de Armas, notaire public.

9 février—28.

A VENDRE—117 sacs CAFÉ de la Havane, première qualité. S'adresser à

J. CHALARON,
20 fév—☞ rue Royale

CAFÉ de St. Yago, Havane et St. Domingue, reçus et en magasin, à vendre par

20 fév J. W ZACHARIE.

EN vertu d'un writ d'alias fieri facias, à moi adressé, par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente mardi, 20 mars prochain, à midi, à la bourse, un lot de terre situé encoignure des rues de Bayou et Robertson, mesurant 60 pieds de face sur le chemin du Bayou, et 112 pieds sur la rue Robinson, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent; saisis dans l'affaire de E. Blanc.

20 fév L. DAUNOY, marshal.

AVIS.—M. ANTOINE MOLINARI s'étant retiré des affaires, invite les personnes qui lui doivent à régler immédiatement avec lui, et celles à qui il doit à se présenter à son domicile pour être solder leur compte.

A. MOLINARI,
rue de la Levée, vis-à-vis la boucherie.
17 fév—12